

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Centre-Ouest

SECURITE SOCIALE
**l'Assurance
Maladie**
Centre Ouest
RISQUES PROFESSIONNELS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSURANCE DES RISQUES PROFESSIONNELS
ET CENTRE INTERRÉGIONAL DE MESURES
PHYSIQUES 2016



afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

SOMMAIRE

03
CHIFFRES CLÉS

04
EDITORIAL

05
POLITIQUE
STRATÉGIQUE

06
ORGANIGRAMME



07
RÉALISER DES ACTIONS DE PRÉVENTION
ET TARIFER LES RISQUES PROFESSIONNELS

08
PRÉVENIR ET CONTRÔLER
LES RISQUES PROFESSIONNELS

14
TARIFER LES RISQUES PROFESSIONNELS

17
ACCUEILLIR, INFORMER ET DOCUMENTER SUR
LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

20
RÉALISER DES MESURES
PHYSIQUES EN ENTREPRISES

23
COORDONNÉES DES
PRÉVENTEURS ET LEXIQUE



CHIFFRES CLÉS



PRÉVENIR ET CONTRÔLER LES RISQUES PROFESSIONNELS

70

contrats de prévention et,

256

aides financières simplifiées,
pour un montant total cumulé de

2 400 000 €.

ACCUEILLIR, INFORMER ET DOCUMENTER SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

1 892

demandes de documentation ont été satisfaites.



TARIFER LES RISQUES PROFESSIONNELS

75 898

établissements actifs pour
le Limousin et Poitou-Charentes.

55 461

nouveaux accidents du travail, trajet
et maladies professionnelles survenus.

89 %

des entreprises de plus de 20 salariés
ont adhéré à la consultation en ligne de leur compte AT/MP.



RÉALISER DES MESURES PHYSIQUES EN ENTREPRISE

195

prestations de nuisances physiques,
réparties en Limousin,
Poitou-Charentes et Aquitaine.



ÉDITORIAL



Martine François
Directeur

2016. Cette troisième année du CPG 2014-2017 donne sa pleine mesure sur l'ensemble des programmes engagés dès 2014. Les programmes nationaux visant la maîtrise des Troubles Musculo-Squelettiques et des risques Chimiques, Cancérogènes, Mutagènes ou Toxiques pour la reproduction ont mobilisé l'attention et l'énergie du service pour se rapprocher des objectifs fixés. De nombreuses actions de soutien ont été déployées sur ces programmes et notre organisation a su évoluer pour mieux les accompagner.

Pour la Tarification, les programmes portant sur la qualité et la fiabilité des informations ont fait l'objet d'un pilotage rigoureux qui nous a conduit à de hauts niveaux de réalisation.

Des équipes au plus près de leur public.

De nombreux temps d'échanges ont été proposés aux entreprises. Ainsi, quatre matinales d'information sur TMS Pros, un petit déjeuner prévention sur le thème des RPS, deux matinales de promotion de l'outil SEIRICH, et la rencontre annuelle des cabinets conventionnés TMS et RPS ont su rassembler de nombreux responsables d'entreprises ou animateurs sécurités.

Les partenariats interinstitutionnels arrivent à maturité. Les programmes jusqu'alors, expérimentaux entrent dans une phase de déploiement :

► Le programme de « *Prévention de l'usure professionnelle* » ciblant des entreprises du Poitou-Charente en Co-intervention **Aract, Services Retraite et Prévention de la Carsat**, est arrivé à terme.

Cette expérimentation nous a amené à concevoir et proposer pour 2017 à des acteurs relais une formation spécifique sur cette thématique.

► Des diagnostics réalisés par les **Aract Poitou Charente et Limousin en association avec le Service Social et l'ARP**, auprès de quelques Structures d'aide à la personne, nous ont conduits à imaginer une nouvelle offre prévention. Celle-ci sera déployée en priorité sur la Creuse dès 2017.

Au sein de l'Assurance Maladie, la Direction de la Coordination de la Gestion Du Risque (DCGDR) Nouvelle Aquitaine, a confié à la Carsat Centre Ouest, l'animation de la coordination régionale Gestion Du Risque (GDR) du pôle d'expertise réparation en AT/MP pour le secteur nord (ex *Limousin-Poitou-Charentes*) de la nouvelle région.

Ce pôle d'expertise est une combinaison opérationnelle de ressources des organismes, mobilisables pour contribuer aux travaux et faire des propositions innovantes sur la thématique « *réparation AT/MP* ». Un Comité de Direction Régional de la GDR décline la stratégie nationale avec pour but essentiel de veiller à l'homogénéité des résultats et des pratiques des CPAM et DRSM dans le processus de reconnaissance et d'indemnisation en AT/MP et de s'assurer de la meilleure défense des intérêts de la Branche AT/MP au contentieux.

Ce rapport d'activité est une nouvelle preuve de la forte implication de tous les personnels de l'Assurance des Risques Professionnels, de leur professionnalisme et de l'attachement de tous à nos valeurs. Merci à chacune et chacun d'entre vous.

SOMMAIRE

POLITIQUE STRATÉGIQUE

La politique stratégique s'est consolidée en 2016 en s'organisant autour d'une dynamique d'action axée sur la performance, l'innovation et les partenariats.

L'Assurance Risques Professionnels de la Carsat s'est engagée vers les principaux programmes de prévention et de tarification nationaux et locaux. Sa priorité d'action s'est orientée vers la prévention :

- ▶ Du risque chimique CMR dans les métiers de la Chaudronnerie, les pressings et les Centres de Contrôle Technique;
- ▶ Des Troubles Musculo-Squelettiques avec la mise en œuvre du programme TMS Pros ;
- ▶ De chutes dans le bâtiment et les travaux publics.

Une attention particulière a également été portée à certains secteurs d'activité comme les industries de la plasturgie, du nautisme, du carton et des services à la personne.

Dans sa volonté d'accélérer l'amélioration des conditions de travail, la Carsat a été amenée à participer aux financements d'un grand nombre de projets. Elle a pu aider les entreprises grâce à des outils tels que le « *contrat de prévention* » et « *l'aide financière simplifiée* » sur des montants importants.

D'autres priorités nationales également inscrites dans la COG 2014-2017, ont été déclinées en Limousin et en Poitou-Charentes par la Carsat Centre Ouest, et ont visé à :

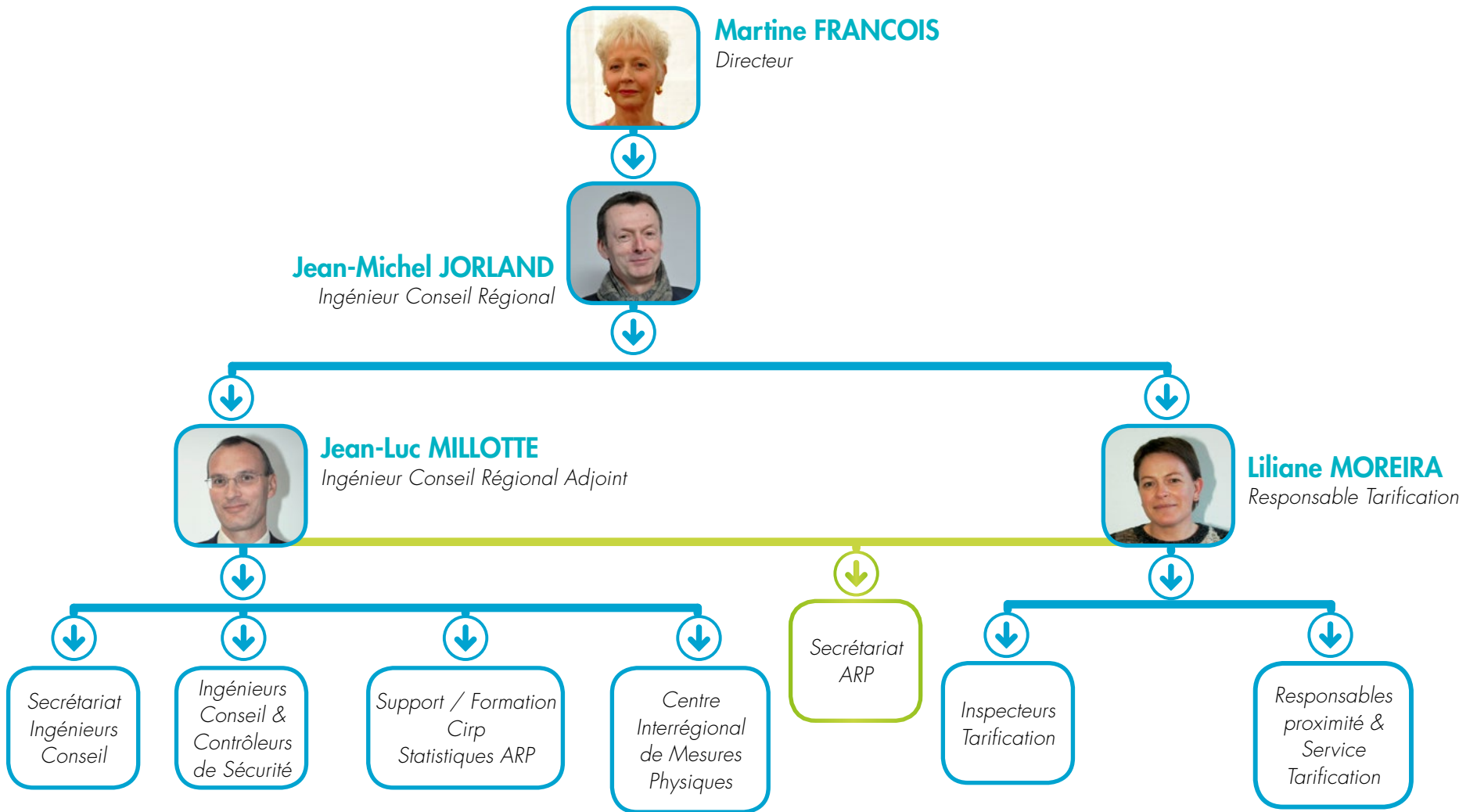
- ▶ Expérimenter de nouvelles offres de service, notamment en lien avec l'aide à domicile ou la prévention de l'usure professionnelle;
- ▶ En règle générale, accentuer et renforcer les partenariats.

Quant à la Tarification, afin de garantir l'égalité de traitement, la Carsat a mis tout en œuvre pour tarifier au plus juste et faciliter l'accès aux informations traitées aux entreprises concernées.



SOMMAIRE

ORGANIGRAMME



SOMMAIRE

RÉALISER DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET TARIFER LES RISQUES PROFESSIONNELS

MISSIONS GÉNÉRALES

La Carsat Centre Ouest, acteur référent en matière de gestion des retraites des salariés du Régime général et de l'Action sanitaire et sociale, est également le partenaire privilégié des entreprises du Limousin et du Poitou-Charentes en matière de tarification et de prévention des risques professionnels.

Elle calcule chaque année les taux de cotisations des entreprises, en fonction de l'effectif, de l'activité, du coût des accidents du travail et des maladies professionnelles survenus.

Son département « Assurance des Risques Professionnels » contribue à prévenir les risques dans les entreprises par l'intervention, sur le terrain, d'ingénieurs conseil et de contrôleurs de sécurité. Il apporte conseils, appuis avec préconisations, expertises, et il peut intervenir en contrôle. Il propose des aides financières et attribue des ristournes sur les cotisations « accident du travail » et « trajet » aux entreprises qui s'engagent à réduire les risques.

Chaque année, il organise des stages de formation. Il permet ainsi aux entreprises et à leurs salariés d'acquérir des connaissances pour réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Le Centre Interrégional de Mesures Physiques (Cimp) intervient en support des contrôleurs de sécurité. Il mesure les nuisances auxquelles sont exposés les salariés et propose des solutions d'amélioration. Il participe également aux groupes de travail nationaux pour l'élaboration de documents techniques et aux différentes manifestations de communication du service.

Le Cimp dispose du matériel et des compétences pour traiter sept types de nuisances : acoustique, ambiances thermiques, éclairage, glissance des sols, rayonnements, ventilation et vibrations. Il intervient dans les entreprises du Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine.

La Carsat Centre Ouest fait appel au Laboratoire Interrégional de Chimie (LIC) de la Carsat Aquitaine pour étudier les nuisances chimiques.

Le Centre d'Information Régional sur la Prévention des risques professionnels (Cirp) répond aux demandes de documentation des entreprises et des acteurs de la prévention. Il diffuse les brochures, les affiches et les supports multimédias de l'INRS. Il effectue des recherches documentaires personnalisées à la demande des entreprises et il édite, mensuellement, @ctuprev, lettre d'information sur les risques professionnels.

SOMMAIRE



Les actions menées en 2016 viennent conforter le travail réalisé lors des années précédentes. On peut noter en particulier celles inscrites au titre du contrat pluriannuel de gestion CPG 2014/2017 avec les priorités nationales concernant les :

► **Troubles Musculo-Squelettiques**, avec la continuité de mise en œuvre du programme TMS-Pros, afin d'inciter les entreprises ciblées à pérenniser une démarche de prévention des TMS en particulier sur la définition de leurs plans d'actions.

► **Chutes dans le bâtiment** avec des actions orientées vers les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les coordonnateurs de sécurité et de protection de la santé sur la mise en commun de moyens, mais aussi vers les entreprises concernées.

► **Risques chimiques cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction**, par un accompagnement des entreprises dans la maîtrise du risque d'exposition des salariés aux agents CMR : fumées de soudage en chaudronnerie, perchloroéthylène dans les pressings ; émissions de moteur diesel dans les centres de contrôle technique.

Trois plans d'actions prioritaires régionaux viennent en complément, portant sur les secteurs plasturgie-nautisme, papier-carton et aide à la personne avec la volonté d'obtenir une :

- Baisse de la sinistralité des accidents du travail;
- Meilleure maîtrise des risques dans ces secteurs;
- Montée en compétence des personnels en charge de la prévention.

De nombreuses autres actions sont par ailleurs menées par les préventeurs sur diverses thématiques / activités avec :

- Les jeunes et nouveaux embauchés, TPE, amiante et RPS pour le CPG;
- Des interventions spécifiques intra et interentreprises.



SOMMAIRE

DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DES RISQUES

L'activité des entreprises connaît des changements importants, tant techniques qu'organisationnels, entraînant une évolution des risques auxquels sont exposés les salariés.

L'apparition de nouveaux procédés, l'évolution des organisations, l'amélioration des connaissances sur les conséquences de l'exposition à certaines substances, la montée en puissance de certaines activités, demandent une adaptation permanente aux équipes de l'ARP quant à leurs connaissances et à leurs moyens d'intervention face à ces nouveaux enjeux.

Le développement constant des activités liées aux services à la personne, à domicile ou en établissement, a conduit à renforcer l'offre de service en matière de formation de l'encadrement et du personnel de ces structures. Elle intègre désormais la dimension des risques professionnels dans les conventions qui lient les organismes et le Service social de la Carsat.

ASSURER LA PROMOTION DE LA PRÉVENTION

La promotion de la prévention des risques professionnels fait partie intégrante des missions du service Assurance des Risques Professionnels.

L'animation de réunions destinées aux publics ou aux réseaux de spécialistes, la participation à des manifestations en partenariat avec d'autres acteurs, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, sont autant de moyens de parvenir à cet objectif.

L'Assurance des Risques Professionnels a développé ses actions pour permettre aux entreprises de tout secteur d'activité et de toute taille d'accéder à une information de qualité adaptée à leur besoin.

Notamment par :

L'organisation de manifestations

- **1 petit déjeuner** de la prévention en partenariat avec l'Aract sur la thématique RPS : « *Stress, conflits, violences au travail, que faire ?* » avec **91 participants**.
- **2 petits déjeuners** en partenariat avec l'INRS pour la promotion de l'outil SEIRICH sur l'évaluation du risque chimique.
- **4 matinales** de communication et de promotion sur la démarche TMS-Pros avec **114 participants**.
- **1 animation** d'une réunion bilan et prospective pour les cabinets conventionnés intervenant sur notre région sur les thématiques TMS et RPS.

La diffusion d'informations

- **Lettre d'information mensuelle @ctuPrev'** diffusée auprès de **873 abonnés** avec **122 nouveaux lecteurs** en 2016.
- **Séquences vidéos** sur des situations de travail en entreprise pour enrichir le contenu des formations et mieux répondre aux demandes d'établissements désireux de disposer de supports adaptés pour leurs formations.
- **Espace virtuel entreprise.**

La réalisation de mesures physiques

Le Centre interrégional de mesures physiques a effectué **195 prestations** dont 121 en Limousin / Poitou-Charentes et 74 en Aquitaine.

SOMMAIRE

PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS

La prévention des risques professionnels concerne la totalité des entreprises, à divers niveaux, en fonction de leurs activités. Il est indispensable de déterminer des priorités pour engager les actions de terrain vers les entreprises les plus susceptibles de provoquer accidents du travail et maladies professionnelles.

Le CPG 2014-2017 s'est poursuivi par la mise en œuvre d'actions :

► **TMS** : inscription de **340 entreprises** sur l'outil extranet TMS-Pros, **302 ont procédé à l'identification des risques TMS** présents avec **132 priorités d'actions** et **62 plans d'actions** élaborés.

► **Chutes dans le bâtiment** : **21 actions en direction des maîtres d'ouvrage**, réalisation de **52 diagnostics** sur la prise en compte de la prévention lors de visites de chantiers et en partenariat avec l'OPPBTP.

► **Risques chimiques cancérogènes mutagènes et toxiques pour la reproduction** : réalisation d'un état des lieux qui a abouti à :

- la réalisation de fiches prévention dans les établissements soumis à l'exposition aux fumées de soudage ;
- le remplacement d'équipements de nettoyage dans les pressings utilisant le perchloréthylène par des systèmes aqua avec **50 installations effectuées**,
- la mise en œuvre de procédures pour 25 établissements visant à limiter l'exposition des salariés aux émissions de moteurs diesel dans les centres de contrôle technique de véhicules.

► **Plasturgie-Nautisme** : réalisation de **36 audits basés sur l'utilisation de grilles de cotation GPSST ou Digest**, en fonction de la taille des

effectifs pour les établissements concernés. En complément, un suivi renforcé par une analyse des accidents du travail a été demandé par les retours de **104 enquêtes**.

► **Papier-Carton** : démarche similaire avec **12 audits réalisés** et **43 retours d'enquêtes**.

► **Aide à la personne** : suivi d'une cible Ehpad avec l'élaboration de **21 plans d'actions** et leur concrétisation sur la prévention des risques professionnels. Ces Ehpad ont nommé **16 référents ou commissions de sécurité**. En parallèle, les structures évaluatrices ont majoritairement utilisé la grille d'alerte dématérialisée en préalable à l'intervention chez le bénéficiaire.

Une poursuite des partenariats 2016 par la réalisation d'actions conjointes avec :

- **l'Aract**, sur les thèmes de l'usure au travail et de l'aide à la personne ;
- **l'OPPBTP**, avec la mise en œuvre de la convention portant sur les visites de chantiers à réaliser ;
- **les Direccte et les Services de Santé au Travail** sur la réalisation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens - Cpom.



SOMMAIRE

VISITER LES ENTREPRISES POUR DES CONSEILS PERSONNALISÉS

Afin d'apporter une aide efficace aux entreprises les plus exposées, l'Assurance des Risques Professionnels a poursuivi ses visites systématiques dans les établissements présentant le plus grand nombre d'accidents du travail dans chaque département.

► **4 683 interventions** ont été effectuées dans des entreprises présentant des risques d'exposition significatifs, ainsi que sur des chantiers de BTP.

► **21.67 % des interventions** ont été réalisées dans les entreprises dont l'effectif était inférieur à 10 salariés.

INCITER FINANCIÈREMENT

L'Assurance des Risques Professionnels dispose, par la signature des contrats de prévention, de moyens permettant d'aider financièrement les entreprises à investir dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Ce sont ainsi **70 contrats** qui ont été signés en 2016 pour un montant de **1 300 000 €**, auxquels s'ajoutent **256 aides financières** simplifiées et contrats TPE pour un montant de **1 100 000 €** pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Les entreprises qui en font la demande, et qui réalisent des actions de prévention exemplaires, peuvent bénéficier de ristournes sur leur taux de cotisation. Pour cela, elles doivent avoir signé avec la Carsat Centre Ouest une charte de bonnes pratiques sur le risque routier professionnel.

Le service a procédé à l'instruction de **20 dossiers de ristournes** « trajet ».

INFORMER ET FORMER

L'offre de formation de la Carsat Centre Ouest est destinée à soutenir l'action des contrôleurs de sécurité sur le terrain et à répondre aux attentes des entreprises.

Au total, **575 participants** ont bénéficié de formations dispensées par les contrôleurs de sécurité et les ingénieurs conseils du service ARP. Elles ont été réparties sur **51 stages**, auxquelles se sont ajoutées les formations assurées par les organismes de formation partenaires au titre de l'habilitation sur l'ensemble des dispositifs déployés.

Le Centre interrégional de mesures physiques a réalisé **195 prestations** destinées aux entreprises, 62 % en Limousin/Poitou-Charentes et 38 % en Aquitaine. Il a participé à **7 groupes techniques nationaux** sur diverses thématiques représentant **35 journées d'activité** et a poursuivi les partenariats avec les rectorats pour l'enseignement technique, ainsi que les **interventions** destinées aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur. Il a réalisé des interventions sur plusieurs IUT de la région.

Le Centre interrégional de mesures physiques a réalisé de nombreuses autres actions et tout particulièrement :

- la participation aux Journées Nationales de l'Audition
- la présentation aux préventeurs (Aquitaine) des évolutions liées à la transposition de la Directive européenne sur les champs non ionisants
- la formation/information d'IPRP en Centre-Ouest et Aquitaine sur les risques liés au bruit
- l'information d'IPRP du Centre-Ouest sur les risques liés aux champs électromagnétiques
- l'animation de cours aux IUT d'Angoulême et Limoges.

SOMMAIRE

RENCONTRER

L'année 2016 a été l'occasion de poursuivre et de développer les partenariats avec :

► **les Direccte Limousin et Poitou-Charentes, et les Services de Santé au Travail**, par la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.

► **l'Aract**, par des actions communes sur les thèmes de l'usure au travail et de l'aide à la personne.

Le CIRP a participé à différentes manifestations :

► **4 matinées TMS Pros** avec co-animation en Poitou-Charentes.

► **la tenue de stands** lors d'une matinale sur le risque routier à la SAGEM et sur les TMS au Centre de Gestion St Maixent l'Ecole.

► **1 journée** sur les fumées de soudage à Parthenay avec visite d'entreprise.

► **3 Petits Déjeuners** : 2 sur la Prévention Seirich et 1 sur les RPS.

► **présentation de l'offre de services aux IPRP** lors de la journée de rencontre organisée par la Direccte 87 ainsi qu'aux enseignants du Lycée Pierre Doriole à La Rochelle.

FAITS MARQUANTS 2016

► **Organisation d'un petit déjeuner de la prévention** sur la thématique RPS : « *Stress, conflits, violences au travail, que faire ?* » avec **91 participants** en partenariat avec l'Aract.

► **Communication sur la démarche TMS-Pros** par la tenue de 4 matinées de promotion avec **114 participants**.

► **Poursuite des travaux des CTS** constituées de membres de CTR sur les thèmes suivants :

- clôture « *évaluation du risque chimique* » et lancement « *Burn-Out* » pour la CTS A,
- « *référencement de l'habilitation électrique* » pour la CTS B,
- poursuite « *chutes au travers des matériaux fragiles* » pour la CTS C.

► **Finalisation des actions d'expérimentation** communes avec les partenaires :

- l'Aract pour l'usure au travail et l'aide à la personne,
- l'OPPBTP pour les visites de chantiers.

► **Promotion de l'outil SEIRICH** sur l'évaluation du risque chimique avec la réalisation de 2 petits déjeuners en partenariat avec l'INRS.

► **Animation d'une réunion bilan et prospective pour les cabinets conventionnés** intervenant sur notre région sur les thématiques TMS et RPS.

CHIFFRES 2016

► **4 683 interventions** réalisées en entreprises

► **70 contrats de prévention** signés avec les entreprises, représentant une aide financière de **1 300 000 €**

► **256 aides financières** simplifiées pour un montant de **1 100 000 €**

► **575 participants** aux **51 stages** organisés par la Carsat Centre Ouest

► **1 892 demandes** de documentation



SOMMAIRE

PERSPECTIVES 2017

► **Fin du CPG 2014-2017** sur les orientations prioritaires nationales et régionales par le suivi des actions engagées :

- **TMS** : poursuite de l'action TMS Pros sur les 3 dernières étapes de la démarche pour les entreprises ciblées, accompagnée de 3 ou 4 matinales,
- **BTP** : prévention des chutes dans le bâtiment avec une formation des chargés d'affaires MOA ciblés,
- **CMR** : continuité des actions sur les fumées de soudage en chaudronnerie, les pressings pour le passage de procédés perchlo vers aqua, et pour finir la réduction des Émissions Moteur Diesel,
- Continuité et constitution des **bilans sur les 3 Plans d'actions régionaux** concernant plasturgie-nautisme, papier-carton (*une manifestation de restitution du bilan sera réalisée second semestre en Poitou-Charentes*) et aide à la personne.

► **Poursuite des actions engagées :**

- Expérimentation de nouveaux modes d'action vers les TPE, particulièrement dans les activités « garages », « transports routiers de marchandises », « restauration traditionnelle » et « maçons »,
- Mise en œuvre d'actions sur l'amiante envers les maîtres d'ouvrage, les entreprises en charge de réaliser des travaux et les organismes certificateurs - entreprises certifiées,
- Organisation de l'offre de service s'appuyant sur les différents acteurs institutionnels de la prévention pour les RPS,
- Déploiement d'un nouveau dispositif de formation « Synergie » à destination des jeunes et nouveaux embauchés.

► **Organisation de petits déjeuners de la prévention sur différentes thématiques :**

- 3 sur « *Champs électromagnétiques* » par le Cimp,
- 3 dans le BTP sur « *Amiante : que doivent faire les entreprises ayant de locaux avant 1997* » en collaboration avec la Direccte,
- 2 sur les « *RPS* » avec un serious game « *Tzatziki* » et un autre en relation avec la QVT.

► **Présentation d'une offre « Usure professionnelle » dans le cadre du PRST :**

- 1 manifestation prévue en Poitou-Charentes en fin d'année en collaboration avec le service Retraite et l'Aract.

► **Actions menées le Cirp :**

- Réalisation d'une vidéo sur l'aide à la personne
- Interventions en lycées Pros et CFA
- Création d'un espace collaboratif
- Diversification de l'offre de services
- Evolution de l'espace métier
- Finalisation des fiches biblio.



SOMMAIRE

TARIFER LES RISQUES PROFESSIONNELS



L'assurance risques professionnels est dotée, en tant qu'assureur social, d'une fonction Tarification qui permet :

- D'assurer annuellement l'équilibre financier de la branche,
- De mutualiser les risques du travail selon des règles équitables, afin que la survenance accidentelle de dommages corporels graves ne mette pas en péril la viabilité des établissements,
- D'inciter les entreprises à se préoccuper de l'impact économique interne de la sécurité au travail.

Le service Tarification de la Carsat Centre Ouest a en charge la gestion de l'assurance « Accidents du Travail et Maladies Professionnelles ». Il s'est organisé, ces dernières années, pour répondre aux évolutions qui impactent la gestion du risque liée à cette activité. Le décret 2010-753 du 05 juillet 2010 fixe, la nouvelle réglementation en matière de Tarification des Risques Professionnels.

IDENTIFIER, CLASSER ET TARIFER LES RISQUES PROFESSIONNELS

Le service Tarification est chargé de notifier, à la création de l'entreprise et ensuite annuellement, le taux de cotisation Accidents du travail / Maladies professionnelles de tous les établissements de sa circonscription géographique. Ce taux est calculé en fonction du risque professionnel et de l'effectif de l'entreprise.

En 2016 : 76 971 notifications de taux ont été adressées aux entreprises du Limousin / Poitou-Charentes.

GÉRER ET METTRE À JOUR

Le service Tarification doit, dans le cadre de ses missions :

- gérer et mettre à jour les fichiers employeurs,
- identifier le risque professionnel,
- tenir le compte individuel de chaque établissement.

La mise à jour du système d'information SNTRP a entraîné :

- 18 052 transactions relatives à l'identification des employeurs,
- 15 882 évènements CFE traités-liasses,
- 1 684 SIRET vérifiés et / ou fusionnés pour la tarification 2017 suite au regroupement de codes risques,
- 1 428 dossiers traités en révision de classement de risques,
- 78 966 D.A.D.S. traitées.



SOMMAIRE

CALCULER ET NOTIFIER LE TAUX

Le service tarification assure un rôle de conseil par l'étude et l'analyse des comptes employeurs avec les entreprises. Il traite aussi les recours amiables et contentieux déposés par les employeurs, pour 2016 :

- 381 recours amiables,
- 17 recours contentieux (CNITAAT) et 1 dossier en Cour de Cassation ont été suivis et préparés.

Il assure aussi la préparation des dossiers de majoration et minoration de taux soumis à l'avis des Comités Techniques Régionaux.

En 2016 : 35 dossiers ont été traités en vu des Comités Techniques Régionaux.

CONSEILLER

Le service Tarification assure des réunions d'information, lors de matinées employeurs ou avec les autres organismes de l'Assurance Maladie, pour conseiller les employeurs sur la réglementation en matière de Tarification des risques professionnels.

La Carsat Centre Ouest en 2016 a conseillé et accompagné les entreprises sur la réduction des codes risques.



FORMER

Le service participe aux formations inscrites au catalogue formation et à celles réalisées à la demande d'établissements de formation professionnelle. Le but est de sensibiliser les différents publics à l'impact financier des accidents survenus au sein des entreprises. La tarification est là pour conforter le rôle des préventeurs. Elle se veut le levier qui emportera la décision des employeurs pour mener des actions de prévention au sein de leurs établissements.

L'INSPECTEUR TARIFICATION

Il effectue, sur demande des gestionnaires tarification ou des employeurs, les visites des entreprises pour conseiller et vérifier le classement du risque ainsi que des études sur pièces afin d'attribuer le taux administratif :

- 109 visites d'établissement effectuées,
- 628 dossiers traités en enquête :
 - 112 enquêtes de classification du risque,
 - 488 enquêtes de taux administratifs,
 - 28 enquêtes mixtes.

AMÉLIORER

La Carsat Centre Ouest œuvre pour améliorer la qualité des dossiers employeurs et limiter les procédures contentieuses de tarification.

Le contrôle interne élargi permet une grande fiabilisation des données entrant dans le système d'information de gestion des entreprises et le rapprochement du fichier des employeurs avec les URSSAF assure une harmonisation des fichiers.



SOMMAIRE

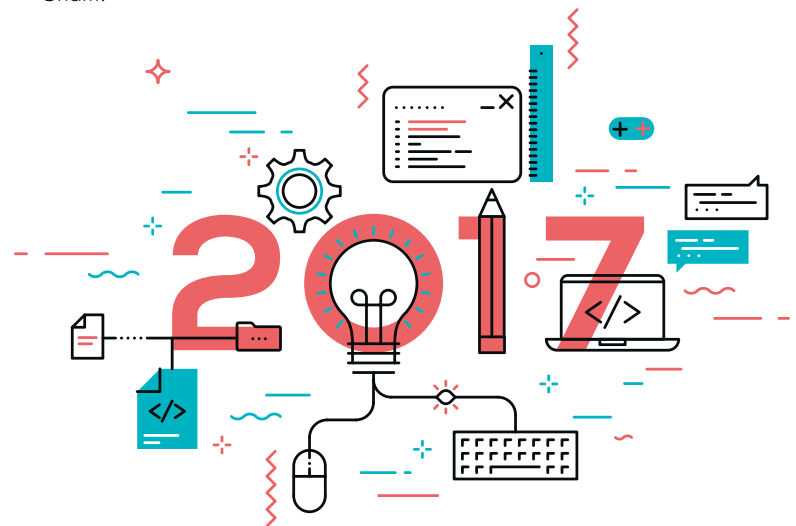
FAITS MARQUANTS 2016

- Poursuite de la simplification des activités du processus tarification des risques professionnels : dématérialisation et automatisation des flux SGE
- Accentuation de la rationalisation des codes risques vers un objectif de 204 au 01/01/2017 contre 276 au 01/01/2016 et 399 en 2015.
- Suivi exhaustif des évaluations des coûts du contentieux
- Participation à une phase test sur l'imputation des Maladies Professionnelles en vue d'une harmonisation nationale
- Elargissement du Plan de Contrôle Socle de l'Agent Comptable (PCSAC), dispositif de contrôle interne.
- Intégration de la Tarification dans la coordination de la Gestion du Risques Réparation AT/MP dont la Cnam assure la gouvernance avec un pilotage régional confié à la CPAM 33.



PERSPECTIVES 2017

- S'adapter aux évolutions de l'outil SGE (*Système de Gestion des entreprises*) devenu SNTRP (*Système National de Tarification des Risques Professionnels*) et participer à la détermination des fonctionnalités attendues et aux tests des développements du SNTRP.
- Poursuivre le suivi du contentieux, la fiabilisation des données (*contrôle interne*).
- Intégrer les indicateurs et contrôles du Référentiel National du Processus Tarification (RNPT) dans le cadre du SMI (*Système de Management Intégré*).
- Assurer un suivi des indicateurs délais et qualité de la mutualisation de la rédaction des mémoires CNITAAT avec la Cramif.
- Assurer par notre expertise métier, le conseil aux employeurs sur l'évolution de la tarification et la détermination du classement du risque des entreprises.
- Mettre en place un pôle d'expertise en vue du conseil et de la gestion des dossiers des très grandes entreprises (*Grands Comptes*) définies par la Cnam.



SOMMAIRE

ACCUEILLIR, INFORMER ET DOCUMENTER SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

SOMMAIRE

Le Centre d'Information Régional sur la Prévention des risques professionnels a poursuivi sa mission d'information, de documentation et d'accueil pour ses différents partenaires (Régime général, Education Nationale, Médecins du Travail, Syndicats Professionnels, etc...).



BILAN DES DEMANDES SATISFAITES PAR CATEGORIES D'UTILISATEURS	
Ingénieurs-conseils - contrôleurs de sécurité et paratechniciens	351
Régime général (Entreprises, Chambres des Métiers, Chambres de Commerce, EDF-GDF, etc)	1153
Médecine du Travail	169
Education Nationale - Université	59
Régime agricole	10
Régime spécial (Collectivités locales et territoriales, armée, fonctionnaires, D.D.E, SNCF etc)	81
Hors circonscription	22
Divers (particuliers et autres)	47
TOTAL	1 892

PRETS DE VIDEO	
Nombre de prêts	75
Nombre de spectateurs	1 108

TABLEAU DES PRINCIPALES THÉMATIQUES AYANT FAIT L'OBJET DE RECHERCHES		
Thèmes	Nombre de demandes	% des demandes
Evaluation des risques	16	12 %
Conception et aménagement des locaux	11	8 %
TMS	9	7 %
CMR	7	5 %
RPS	7	5 %
Machines et équipements de travail	6	4,5 %

FAITS MARQUANTS 2016

TMS PROS

Le Cirp a poursuivi son assistance aux techniciens et aux entreprises pour le suivi de TMS Pros dans les domaines suivants :

- ▶ Participation et animation aux matinales TMS Pros organisées en Poitou Charentes.
- ▶ Assistance et accompagnement téléphoniques des entreprises sur les différentes étapes :
 - Présentation des outils, sensibilisation à la prévention des TMS.
 - Contribution à l'atteinte des objectifs du service grâce à l'aide au passage de l'étape 01.
 - Explication des attentes et de la démarche pour acquisition de l'étape 2.
- ▶ Envoi de mails personnalisés aux préventeurs avec signalement des anomalies et échanges ou actions avec les entreprises.
- ▶ Accompagnement des techniciens en entreprise pour présentation des outils.
- ▶ Enregistrement des contacts entreprises dans un fichier dédié aux préventeurs.

FORMATION A LA REALISATION DE VIDEOS

- ▶ Formation de l'assistant en documentation à la réalisation et au montage de vidéos.
- ▶ Apprentissage sur un cas pratique au CCAS 86 pour production d'un film (7 modules) dont l'objectif est d'amorcer un débat des stagiaires sur les différents risques professionnels auxquels ils sont exposés.
- ▶ Elaboration des synopsis avec le formateur.
- ▶ Tournage effectué dans la Vienne au domicile des assurés et montage des films au CIRP.
- ▶ Création d'un livret d'accompagnement.
- ▶ Date de sortie prévue : fin du premier trimestre 2017.

ESPACE METIER

- ▶ Réalisation d'une enquête auprès des utilisateurs.
- ▶ Création et animation d'un groupe de travail – 2 réunions - pour faire évoluer l'espace métier : prise en compte des remarques issues de l'enquête et propositions de modifications pour rendre la navigation plus intuitive.

MANIFESTATIONS

- ▶ Matinales TMS Pros en Poitou-Charentes en co-animation avec les techniciens.
- ▶ Tenue des stands lors d'une matinale à la SAGEM (*risque routier*), au CDG St Maixent l'Ecole (TMS).
- ▶ Participation à une journée fumée de soudage à Parthenay (*visite entreprise*), aux Petits Déjeuners de la Prévention sur Seirich et sur les RPS.
- ▶ Présentation de l'offre de services lors d'une rencontre avec les IPRP, lors d'une journée organisée par la Direccte 87 ainsi que lors d'une ½ journée organisée avec les enseignants au Lycée Pierre Doriole à La Rochelle.

@CTU PREV'

- ▶ Finalisation des travaux sur la nouvelle version d'@ctu Prev' et appropriation d'un nouvel outil permettant l'intégration d'images.
- ▶ Lancement du premier numéro en septembre 2016.
- ▶ Installation d'un bandeau de signature proposant l'abonnement à la newsletter et création d'un flyer pour la promotion (64 abonnés supplémentaires du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016).

FICHES BIBLIO

- ▶ Mise à jour des fiches existantes et création d'une nouvelle fiche sur « Bien-être et Qualité de Vie au Travail ».

SOMMAIRE

CHIFFRES 2016

Légère reprise des demandes de documentation : près de **200 demandes supplémentaires**.

Les productions distribuées (*affiches, brochures*) sont légèrement inférieures à l'année passée ; les prêts de vidéos ont sensiblement diminué, l'INRS ayant mis presque toutes ses vidéos sur son site ou sur la chaîne YouTube INRS France.

Les recherches documentaires quant à elles ont légèrement augmenté passant de 123 à 133.

Les principales thématiques sur lesquelles les documentalistes ont été interrogées ont porté sur l'évaluation des risques, la conception et l'aménagement des locaux, les TMS, les CMR, les RPS, les machines et équipements de travail.

PERSPECTIVES 2017

REALISATIONS DE VIDEOS

- ▶ Sortie du DVD du CCAS 86 sur l'aide à la personne.
- ▶ Acquisition de nouveaux équipements logiciels.

INTERVENTIONS EN LYCEES PROFESSIONNELS ET CFA

- ▶ Deux manifestations sur début 2017 :
 - 13 janvier : réunion organisée au siège avec les enseignants de PSE par l'inspection Education Nationale et un professeur du Mas Jambost : mise à disposition de supports pédagogiques, parution d'articles dans la presse régionale et article prévu pour « *Travail et Sécurité* ».
 - 30 janvier : participation à la campagne EPI au lycée de Surgères (*préparation de quizz, échanges avec les élèves, les enseignants, stand de doc ciblée...*).
- ▶ De nouveaux contacts seront pris afin de sensibiliser d'autres établissements.

CREATION D'UN ESPACE COLLABORATIF

▶ Le Cirp participe à un groupe de travail national INRS/DRP/Carsat/Eurogip pour travailler sur la création d'un espace collaboratif destiné au réseau Assurance Maladie Risques Professionnels. L'objectif est de créer un lieu d'échanges, de partage et de capitalisation de l'information pour en faciliter l'accès et la centraliser dans un espace unique.

DIVERSIFICATION OFFRE DE SERVICES

- ▶ Exploitation des résultats du questionnaire envoyé aux techniciens pour améliorer, diversifier et optimiser notre offre de services en interne.
- ▶ Etude de la faisabilité des propositions et travail avec les techniciens pour leur mise en place.

ESPACE METIER

▶ « *Faire évoluer l'espace métier ARP* » fait partie des Objectifs 2017 fixés par la Direction. Les modifications à apporter sont nombreuses. Des contacts vont être pris avec le service communication pour programmer des rencontres pour la prise en compte de ces évolutions.

TMS PROS

▶ Poursuite de l'accompagnement des entreprises et de l'assistance aux techniciens.

FICHES BIBLIOS

▶ Finalisation de la fiche biblio sur les nanoparticules et création d'une fiche biblio sur le burn-out.



SOMMAIRE

RÉALISER DES MESURES PHYSIQUES EN ENTREPRISES

GROUPES DE TRAVAIL

Le Cimp contribue à alimenter l'ingénierie de prévention du réseau par sa participation en 2016 à 7 groupes de travail nationaux Carsat/INRS correspondant à 35 journées d'activité :

- 1- **Acoustique** : 3 jours
- 2- **Glissement des sols** : 1 jour
- 3- **Rayonnement ionisant, non ionisant, optique artificiel** : 13 jours
- 4- **Ventilation** : « MEOPA », « GV23 », plénière : 6 jours
- 5- **Vibrations** : 6 jours
- 6- **Ambiance thermique** : 2 jours
- 7- **Risques physiques** : 4 jours

Dans le cadre de la participation à ces groupes, les contrôleurs du Cimp ont évidemment contribué à la rédaction des brochures, fiches et notes parues sur l'année. De plus, une formation à COLPHY a mobilisé le référent pendant 2 jours ainsi que l'ensemble des acteurs du Cimp.

Ces groupes de travail, pilotés par l'INRS, permettent l'élaboration de positions institutionnelles, la rédaction de documents techniques : guides, notes techniques, aides à la rédaction de cahiers des charges, dossiers WEB, etc., faisant référence dans le domaine de la prévention des nuisances physiques, et la capitalisation des données des CMP.



COMMUNICATION

PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS SUIVANTES

► Participation aux Journées Nationales de l'Audition

Animation de conférences sur les phénomènes acoustiques, de leur production à leurs conséquences

► Conférences dans les établissements de l'Education Nationale

- 2 Licences professionnelles de l'IUT du Limousin "L'exposition professionnelle aux rayonnements électromagnétiques".
- 1 Licence HSE "L'exposition professionnelle aux rayonnements électromagnétiques".
- 1 Licence électroacoustique à l'IUT d'Angoulême "Le bruit au travail"
- 1 DUT "L'exposition professionnelle aux rayonnements électromagnétiques".

FORMATIONS/INFORMATIONS

- Présentation aux préventeurs d'Aquitaine des évolutions liées à la transposition de la Directive européenne sur les champs non ionisants.
- Formation/information d'IPRP du Centre-Ouest sur les risques liés aux champs électromagnétiques.
- Formation/information d'IPRP en Centre-Ouest et en Aquitaine sur les risques liés au bruit.

PUBLICATIONS

- Contribution à l'élaboration des documents produits dans le cadre des groupes de travail auxquels il participe.

CAPITALISATION

- Contribution à l'élaboration de documents (*fiches bibliographiques*) liés aux nuisances physiques à l'attention des Contrôleurs de secteur du Centre-Ouest sur les thèmes des vibrations et des poussières de bois afin de faciliter leur action auprès des entreprises.

SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS 2016

SUIVI DES ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DU CPG

► PAN CMR Fumées de Soudage Centre-Ouest et Aquitaine

Participation à cette action en assurant le pilotage de l'action pour la Carsat Centre-Ouest. De plus, le Cimp est le référent technique pour la Carsat Centre-Ouest.

Co-animation d'une conférence sur les risques liés aux fumées de soudage lors d'une rencontre proposée par le Pôle d'Innovation du Travail des Métaux de Parthenay.

Participation en tant que référent technique à la validation de fiches techniques sur les risques liés au soudage proposées par les partenaires d'une action spécifique menée dans le 17 (SiST, Direccte, OPPBTP).

► PAR Plasturgie Nautisme Centre-Ouest

Intervention dans le cadre du PR Plasturgie Nautisme afin d'aider et conseiller les contrôleurs de secteur pour soustraire les salariés au risque CMR. Ainsi des actions de conseil en ventilation, des analyses de devis, des vérifications de DTI, des participations aux CHSCT sont menées sur ce programme.

PROJETS SPÉCIFIQUES

CAMPAGNE VIBRATIONS MAIN-BRAS

Contribution à travers son référent dans le domaine des vibrations, à l'alimentation de la base de données INRS visant à développer un outil simple d'évaluation des niveaux d'expositions des salariés sans mesurage.

COLPHY

Formation de l'ensemble des collaborateurs du Cimp à l'utilisation de COLPHY, base de données de l'INRS, qui réunit l'ensemble des données physiques mesurées par les Centres de Mesures.

CAMPAGNE RNI

Contribution à travers son référent dans le domaine des vibrations, à l'alimentation de la base de données INRS visant à développer un outil simple d'évaluation des niveaux d'expositions des salariés sans mesurage.

VEILLE ET SUJETS ÉMERGENTS

POURSUITE DE L'ACTION « SALARIÉS IMPLANTÉS » (CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES)

Cette action démarrée en 2010 sur l'inter-région est maintenue. Il s'agit de favoriser le maintien dans l'emploi de salariés implantés en caractérisant les postes de travail au regard des risques liés aux champs électromagnétiques. L'objectif étant de faciliter l'adaptation des postes de travail et d'aider les médecins du travail à caractériser l'aptitude des salariés concernés.

CHIFFRES 2016

VOLUME D'ACTIVITÉ

Au total le Cimp a réalisé 195 prestations de nuisances physiques, réparties en Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine.

	Centre Ouest	Aquitaine	TOTAL
Acoustique	25	19	44
Eclairage	5	11	16
Glissance	4	1	5
Rayonnements ionisants	5	0	5
Rayonnements non ionisants	12	5	17
Ambiance thermique	4	3	7
Ventilation	55	29	84
Vibrations	11	6	17
Total des prestations	121	74	195

SOMMAIRE

PERSPECTIVES 2017

Poursuivre sa forte implication sur les actions nationales et régionales :

- Interventions pour les actions CMR (*Chaudronnerie, Centre de contrôle technique, Plasturgie*).
- Participation aux Groupes de Travail nationaux.
- Participation aux Journées Nationales de l'Audition.
- Présentation aux préventeurs (*Centre-Ouest*) des évolutions liées à la transposition de la directive européenne sur les champs non ionisants.
- Réalisation de petits déjeuners de la prévention sur ce même thème en Centre-Ouest (*Poitiers, La Rochelle et Limoges*) et de matinales employeurs en Aquitaine (*Bordeaux*).
- Formation/information d'IPRP en Aquitaine sur les vibrations et d'IPRP en Centre-Ouest sur les champs électromagnétiques.
- Participation à l'élaboration/animation d'une formation catalogue sur la ventilation.
- Mise en œuvre d'une technique de mesure des débits utilisant du gaz traceur sur les interventions en Centres de Contrôle Technique et déploiement sur d'autres besoins.
- Mise en œuvre d'une nouvelle technique de mesurage sur les ROA – Information sur les nouvelles possibilités d'action du CIMP sur le sujet en RTG à venir.

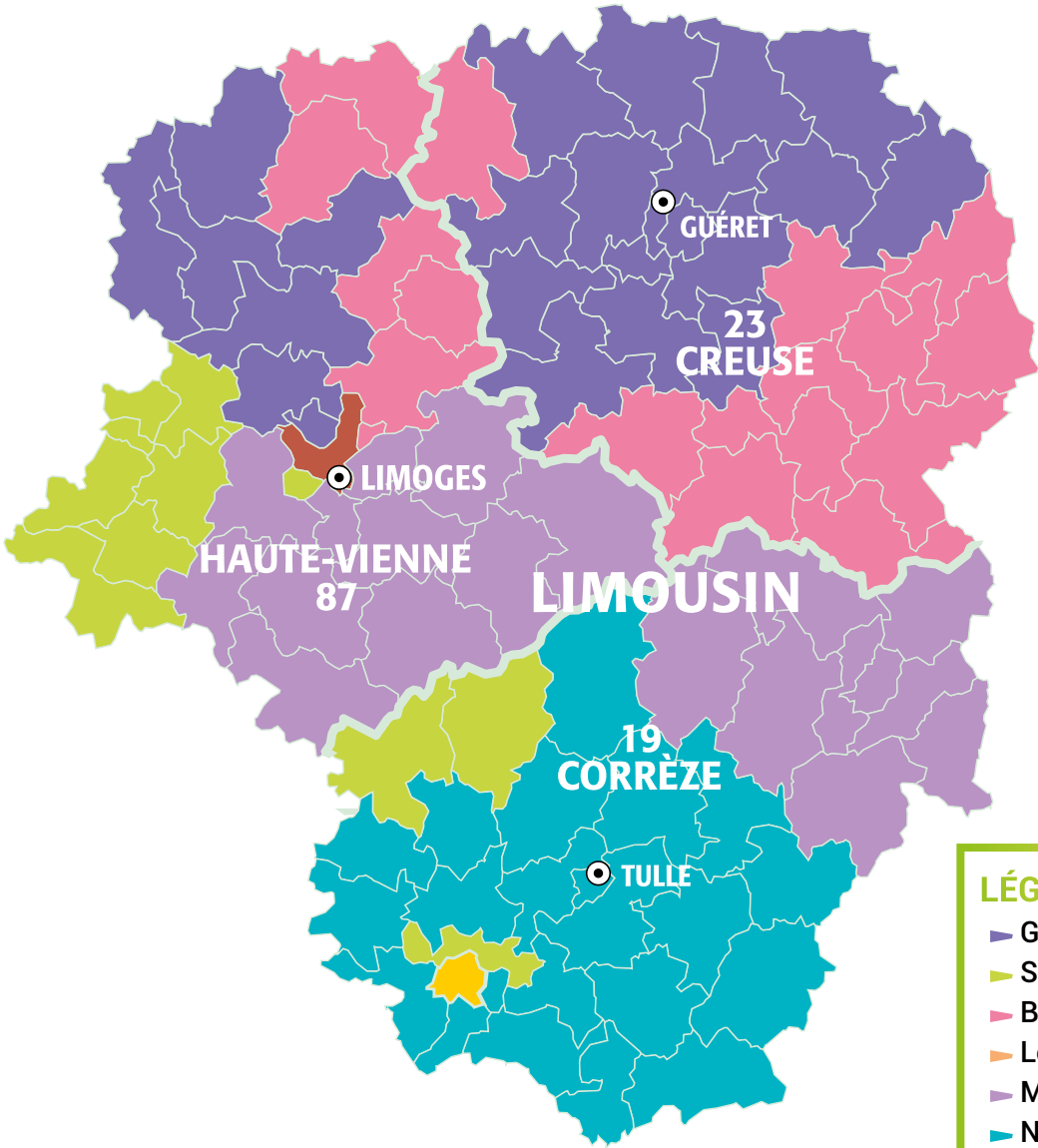


SOMMAIRE

Coordonnées des préventeurs et lexique



CARTOGRAPHIE DES PRÉVENTEURS LIMOUSIN



LIMOUSIN SUD

87

Christophe GOUX - Ingénieur Conseil
christophe.goux@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 11

Samuel LENOIR - Contrôleur de sécurité Limoges
samuel.lenoir@carsat-centreouest.fr
05 55 45 52 19

Catherine MALICHIER - Contrôleur de sécurité Limoges
catherine.malichier@carsat-centreouest.fr
05 55 30 03 78

Jean-Paul NEUVIAL-HANRY - Contrôleur de sécurité Limoges
jean-paul.neuvial-hanry@carsat-centreouest.fr
05 55 30 03 86

Alain SARRADE - Contrôleur de sécurité Limoges
alain.sarrade@carsat-centreouest.fr
05 55 30 03 85

LIMOUSIN NORD

87

François DE BOISREDON - Ingénieur Conseil
francois.alfefsen-de-boisredon@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 07

Karine BLANZAT - Contrôleur de sécurité Limoges
karine.blanzat@carsat-centreouest.fr
05 55 30 03 81

Lionel GIRARDEAU - Contrôleur de sécurité Limoges
lionel.girardeau@carsat-centreouest.fr
05 55 30 03 80

LÉGENDE AGENTS

- Girardeau
- Sarrade
- Blanzat
- Lenoir
- Malichier
- Neuviel-Hanry
- Hamelin

BTP

87

Bernard CASSAGNES - Ingénieur Conseil
bernard.cassagnes@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 08

LIMOGES

87

Contrôleurs de Sécurité amenés à travailler sur Limoges
Contacter le secrétariat de l'ARP
05 55 45 37 91

SOMMAIRE

CARTOGRAPHIE DES PRÉVENTEURS POITOU-CHARENTES

CHARENTE

16

Hugues FIEVRE - Ingénieur Conseil
hugues.fievre@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 54

Jean-Sébastien BEJARD - Contrôleur de sécurité - Angoulême
jean-sebastien.bejard@carsat-centreouest.fr
05 45 39 96 73

Armel SARRY - Contrôleur de sécurité Limoges
armel.sarry@carsat-centreouest.fr
05 45 39 96 74

CHARENTE-MARITIME

17

Jean-Marie LAGRANGE - Ingénieur Conseil
jean-marie.lagrange@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 10

Franck HAMELIN - Contrôleur de sécurité - La Rochelle
franck.hamelin@carsat-centreouest.fr
05 46 27 54 47

Stéphanie ALLAIN - Contrôleur de sécurité - La Rochelle
stephanie.allain@carsat-centreouest.fr
05 46 27 54 48

Dominique PECOURT - Contrôleur de sécurité - Saintes
dominique.pecourt@carsat-centreouest.fr
05 46 90 79 77

DEUX-SÈVRES

79

Pierre FEL - Ingénieur Conseil
pierre.fel@carsat-centreouest.fr
05 55 45 32 19

Johann SPITZ - Contrôleur de sécurité - Niort
johann.spitz@carsat-centreouest.fr
05 55 49 04 09 10

Cindy GOUGEON - Contrôleur de sécurité - Niort
cindy.gougeon@carsat-centreouest.fr
05 55 49 04 09 11

Guillaume GARBAY - Contrôleur de sécurité - Bressuire
guillaume.garbay@carsat-centreouest.fr
05 55 49 81 35 87

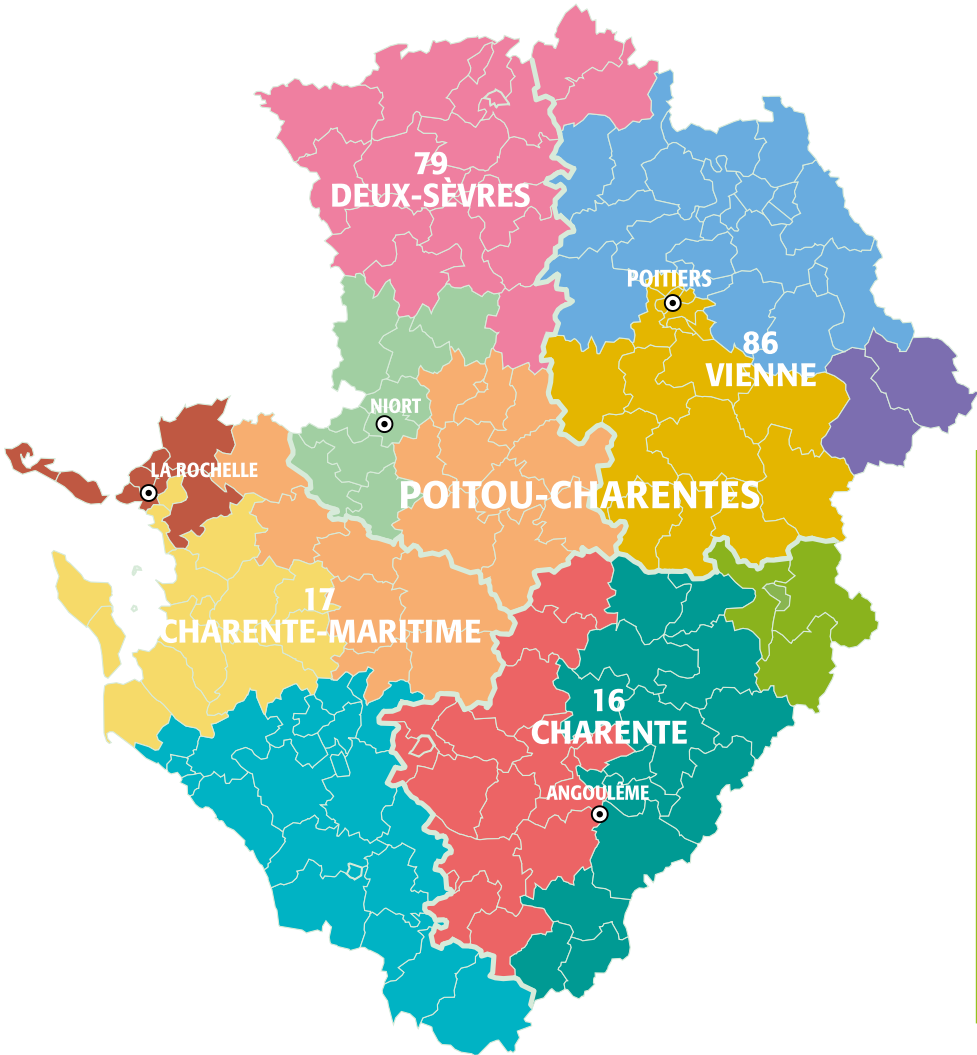
VIENNE

86

Lydia COUËDEL - Ingénieur Conseil
lydia.couedel@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 06

Benoît RAYMONDEAU - Contrôleur de sécurité - Poitiers
benoit.raymondeau@carsat-centreouest.fr
05 55 49 11 97 63

Mickaël REMONDIÈRE - Contrôleur de sécurité - Poitiers
mickael.remondiere@carsat-centreouest.fr
05 55 49 11 97 64



LÉGENDE AGENTS

- Allain
- Béjard
- Garbay
- Girardeau
- Gougeon
- Hamelin
- Pecourt
- Raymondeau
- Remondière
- Sarrade
- Sarry
- Spitz

SOMMAIRE

LEXIQUE

A

- **ARACT** : Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
- **ARP** : Assurance Risques Professionnels
- **AT/MP** : Accident de Travail / Maladies Professionnelles

B

- **BTP** : Bâtiments et travaux publics

C

- **CACES** : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité
- **CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail
- **CFA** : Centre de formation d'Apprentis
- **CFE** : Centre de formalités des Entreprises
- **CHSCT** : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- **CIMP** : Centre Interrégional de Mesures Physiques
- **CIRP** : Centre d'Information Régional sur la Prévention des risques
- **CMR** : Cancérogène Mutagène ou Toxique pour la Reproduction
- **CNITAAT** : Cour Nationale de l'Incapacité et de la Tarification de l'Assurance des Accidents du Travail
- **COG** : Convention d'Objectifs et de Gestion

- **CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- **CPOM** : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- **CPG** : Contrat pluriannuel de gestion
- **CRAMIF** : Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile de France
- **CTR** : Comités techniques régionaux
- **CTS** : Commission Temporaire Spécialisée

D

- **DADS** : Déclaration annuelle de données sociales
- **DIRECCTE** : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- **DRP** : Direction des Risques Professionnels
- **DUT** : Diplôme Universitaire de Technologie
- **DNAWEB** : Déclaration nominative annuelle par internet
- **DRSM** : Direction régionale du service médical

E

- **EHPAD** : Établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes
- **EDM** : Emissions Moteur Diesel
- **EVE** : Espaces Virtuel Entreprise

G

- **GPSST** : Grille de Positionnement en Santé et Sécurité au Travail

H

- **HSE** : Hygiène Sécurité Environnement

I

- **INRS** : Institut national de recherche et de sécurité
- **IUT** : Institut Universitaire de Technologie

L

- **LIC** : Laboratoire Interrégional de Chimie

M

- **MOA** : Maître d'Ouvrage

O

- **OPPBT** : Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics

P

- **PCSAC** : Plan de Contrôle Socle de L'Agence
- **PRST** : Plan Régional Santé au Travail

Q

- **QVT** : Qualité de vie au travail

R

- **RNPT** : Référentiel National du Processus
- **ROA** : Rayonnement Optique Artificiel
- **RPS** : Risque psychosociaux

S

- **SGE** : Système Informatique de Gestion des Employeurs Tarification Prévention
- **SNTRP** : Système National de Tarification des Risques Professionnels
- **SPS** : Sécurité Protection de la Santé

T

- **TPE** : Très Petites Entreprises
- **TMS** : Troubles musculo-squelettiques

U

- **URSSAF** : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

0/9

- **3CTACA** : Certificat de Compétence à la Conduite des Transpalettes Automoteurs à Conducteur Accompagnant

SOMMAIRE

SITES D'INFORMATION :

[http:// eve.carsat-centreouest.fr](http://eve.carsat-centreouest.fr)

[http:// risquesprofessionnels.ameli.fr](http://risquesprofessionnels.ameli.fr)

[http:// net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr)

www.preventionpenibilite.fr ou appeler le **3682***

NUMÉRO UNIQUE :

0 821 108 711**

INFORMATION TARIFICATION ET PRÉVENTION :

arp@carsat-centreouest.fr

INFORMATION RETRAITE :

conseil.entreprise@carsat-centreouest.fr

DOCUMENTATION TECHNIQUE ARP :

cirp@carsat-centreouest.fr

*Service 0,06 €/min + prix appel local

**Service 0,15 €/min + prix appel local

Assurance Risques Professionnels

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

37, avenue du Président René Coty - 87048 LIMOGES CEDEX

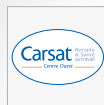
e-mail / cirp@carsat-centreouest.fr

Téléphone / 05 55 45 39 04

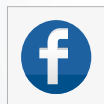
Fax / 05 55 45 71 45



SUIVEZ NOS ACTUS SUR :



carsat-centreouest.fr



[facebook.com/retraite
santeau travailcentreouest](https://facebook.com/retraite_santeau travailcentreouest)



twitter.com/CarsatCO

Carsat Centre Ouest

37, avenue du Président René Coty

87048 Limoges Cedex

www.carsat-centreouest.fr

SOMMAIRE

Réalisation : Carsat Centre Ouest - Studio Graphique
Directeur de la publication : Marline François
Photos © Alessia Pierdomenico / Shutterstock.com - 2017